



Votre Mairie vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous informe :

L'Art dans notre village



6 et 7 décembre 2014

10h à 18h au Foyer communal

Mairie de Montpezat et "Au fil du temps"

06 13 09 16 62

04 66 81 10 66

mairie.montpezat@wanadoo.fr - aufiledutemps30@free.fr

<http://aufiledutemps30.canalblog.com> - www.gites-gard-aufiledutemps.com

Exposition Vente de Créateurs

Bijoux - Dentelle aux fuseaux – Décoration
Bois flotté – Bois peint - Bois tourné
Boutis - Céramique, Sculpture
Marqueterie - Mosaique - Ours
Peintures huiles, acryliques, pastels
Vêtements en laine cachemire et angora
Vitreaux

Présence

de René DOMERGUE et Nathalie DURANTON, écrivains

Démonstrations de savoir faire sur les stands

Visite de la crèche

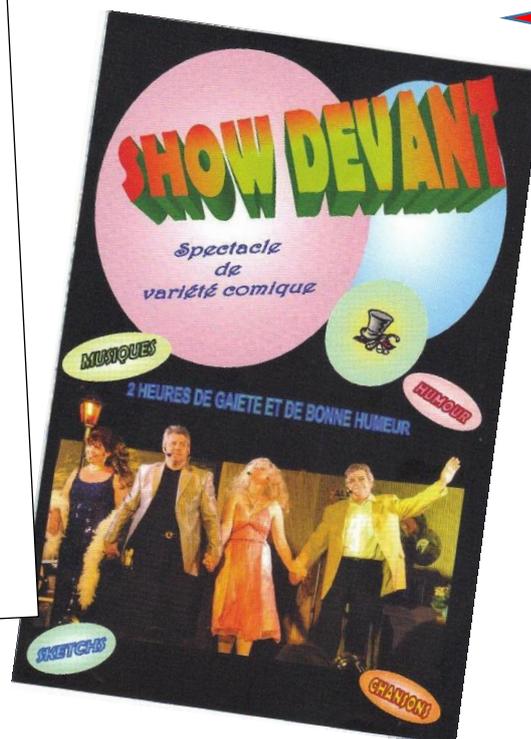
de Monique et Paul Trintignant à 2 pas du Foyer
de 14 H à 18 H les 2 jours

Goûter des Aînés

Jeu­di 18 décembre 2014
14 H 30 au foyer

Avec au programme
Un spectacle de variété comique
Un goûter....
Et quelques pas de danse !
Vous avez encore quelques jours pour vous inscrire en Mairie

Le plaisir de se retrouver !





Le passage du Père Noël avec sa calèche

Samedi 20 décembre 2014

Les enfants, le Père Noël nous a promis d'être à 15 H, dans sa calèche, au pied du grand sapin que vous avez décoré sur la place du foyer de Montpezat avec votre maître ou votre maîtresse. Il sait que vous l'attendez !

Il sait aussi qu'il y a plein de petits enfants qui guetteront son passage à côté de leur maison ; aussi, il fera le tour du village en passant par les écoles, le chemin de Parignargues, Coste Salade, le chemin de Gérancieux, la rue de Nîmes

Si les plus petits sont fatigués, il pourra même les prendre dans sa calèche ; surtout ne le ratez pas !

Après cette grande promenade, il retournera au pied du grand sapin vers 17 H pour distribuer goûter et friandises. Il n'oubliera pas non plus les parents avec un vin chaud qui réchauffera les cœurs !



Eau potable et éoliennes : le rôle de l'Association "Protégeons notre garrigue"

La garrigue n'est pas seulement un agréable décor du paysage, elle joue aussi un rôle majeur sur notre environnement, y compris sur notre eau potable. La couverture végétale et la terre humifère qu'elle génère constituent les seuls éléments filtrants de l'eau de pluie avant qu'elle s'écoule à travers la multitude de fissures du calcaire du Bois des Lens, jusqu'à la nappe phréatique de notre forage intercommunal de Prouvessat.

Comme tous les défenseurs du bois, nous avons été très surpris par le jugement de la cour d'appel de Marseille en septembre dernier qui a rejeté les arguments préfectoraux de 2008 visant le rejet des permis de construire des éoliennes des Lens, pourtant confirmés en première instance par le tribunal de Nîmes en 2012. C'est donc en ce sens que nous nous sommes mobilisés en accord avec le Collectif des Lens et avec les mairies sensibilisées à ces questions, en particulier Crespian et Montpezat. Leurs maires étant, par ailleurs, respectivement Président et vice Président de notre syndicat des eaux et partisans d'une ouverture des dossiers aux citoyens, nous avons établi le principe d'une collaboration constructive, mais sans concession, dans l'intérêt général de nos villages. Cet accord a abouti à l'étude de tout l'éventail des conséquences d'une éventuelle installation de gigantesques éoliennes dans les Lens. C'est ainsi qu'on a découvert qu'elles devaient s'implanter sur notre périmètre de protection de notre captage et que leur construction et leur fonctionnement auraient été en totale infraction avec les règles d'hygiène et de sécurité préfectorales, nationales et européennes sur l'eau. Partant de ces nouvelles données, des courriers de nos responsables municipaux et syndicaux ont donc été adressés aux élus des autres communes, mais aussi de l'intercommunalité, du département et même à la Ministre concernée, pour renforcer l'action environnementale plus générale du Collectif des Lens, auquel notre association est rattachée. **Le sujet majeur de la défense de notre eau potable, jusqu'ici oublié, a alors été soulevé et analysé en détail.**

La convergence de ces actions a abouti à un nouveau rejet du permis de construire des éoliennes le 24 novembre 2014 par le Préfet. Nous sommes heureux de ce résultat, tout en étant conscients qu'il ne s'agit là que d'un sursis : les promoteurs feront certainement appel. Loin de relâcher notre lutte, il faudra donc la renforcer durant le court répit obtenu. **Nous invitons donc toute la population à nous aider dans cette lutte qui risque d'être longue et très dure face aux monstres financiers qui ont détourné l'idéal écologique à leur seul profit et qui nous imposent une taxe sur nos factures d'électricité.** Leur but principal inavoué n'est pas la production d'électricité mais les généreux profits qu'elle engendre.